

Activités du Foyer Rural

ACTIVITES DU FOYER RURAL

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

14 juillet : Concours de pétanque avec beaucoup moins d'équipes que d'habitude, mais un très beau feu d'artifices proposé par la mairie.

28 et 29 juillet : fête du village avec le chanteur Aymeric pour le samedi soir et plus de 150 personnes. Apéritif et bal musette le dimanche midi.

1^{er} septembre : vide-greniers annulé, faute d'un nombre d'inscrits suffisant.

MANIFESTATIONS A VENIR POUR L'ANNEE :

Les cours de danse proposés par Aude ont repris :

Le mercredi pour les maternelles, de 14 h 15 à 15 h 15

Le jeudi pour les CP CE1 et CE2, de 17 h 15 à 18 h 15 / pour les CMI, CM2 et plus, de 18 h 15 à 19 h 15

Cinéma en campagne

- 22 septembre - Les indestructibles 2
- 19 octobre - Photo de famille
- 7 décembre
- 19 janvier
- 1^{er} mars
- 30 mars
- 12 avril
- 18 mai

Théâtre enfants

Une petite troupe se réunit tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h pour les petits et de 18 h à 19 h pour les plus grands (8 à 12 ans). Un spectacle sera présenté le samedi 8 décembre.

Théâtre adultes (troupe de théâtre amateur)

Loren propose une séance d'essai gratuite (courant octobre) avec discussion pour expliquer le projet

Contact Loren 06 71 79 69 40

Dates des autres manifestations (dates données sous réserve d'être modifiées)

- 14 octobre : randonnée d'automne
- 27 octobre : Halloween
- 14 novembre : AC pour les enfants
- 17 novembre : Beaujolais
- 8 décembre : Saint-Nicolas et Téléthon
- 15 décembre : Marché de Noël
- 2 février : Jeux de société
- 16 mars : loto
- 14 avril : randonnée de printemps
- 31 mai : Fête des voisins
- 14 ou 15 juin : Fête de l'été
- 13 juillet : pétanque
- 27 / 28 juillet : fête du village
- 3 ou 14 septembre : sortie

D'autres manifestations peuvent être prévues en plus.

La carte du foyer est au prix de 8 € - Vous pouvez déposer votre règlement dans la boîte aux lettres de Valérie ou Isabelle. Le foyer rural vous souhaite une belle rentrée.



Edito

Carpiniennes, Carpieniens

L'automne est officiellement arrivé, souhaitons que les bonnes conditions météorologiques vont perdurer pour permettre le bon déroulement des travaux sur notre commune.

La construction des logements respecte le calendrier prévu pour la livraison. Ils devraient être disponibles à la location au 1^{er} janvier 2019.

Les travaux d'assainissement de notre commune ont débuté depuis le 24 septembre.

Ces travaux vont concerner d'abord le chemin de la Moinerie et se prolongeront vers le terrain au lieu-dit « Saulcy », réservé pour la construction de la station d'épuration. Ensuite, les travaux concerneront la rue du Han et les parties hautes et basses de la rue du Progrès (entrée du village).

Je vous demande la plus grande prudence pendant toutes ces phases de travaux quand vous emprunterez les secteurs concernés lors de vos déplacements.

Dans un courrier reçu en Mairie, la région Grand Est nous confirme que les opérations de déploiement de la fibre optique seront engagées sur notre commune entre août 2019 et août 2020. Le calendrier détaillé n'est pas encore fixé, mais des rencontres techniques nous seront proposées pour préciser le déroulement des travaux.

La place de l'église a eu droit à un bon nettoyage des massifs de plantation par une entreprise privée. Le monument aux morts ainsi que le cimetière ont également besoin d'un entretien. Les Services Techniques Intercommunaux n'ont plus la possibilité d'intervenir pour ces travaux d'entretien aussi souvent que nous pourrions le souhaiter. C'est pour cela que nous vous proposons une action citoyenne participative, le samedi 29 septembre à partir de 8h45, afin que chaque habitant puisse prendre part à l'entretien de notre village. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

J'en profite pour remercier M. Jean-Marie PORTE qui a participé à l'entretien de notre village tout au long de son contrat qui s'est achevé en juillet. Je tiens aussi à remercier Mme Annie LAMARQUE pour avoir assuré l'ouverture de l'église à l'occasion de la journée du patrimoine.

Je vous souhaite une bonne rentrée

Jean-Luc Starosse

Commémoration du centenaire

Lors de notre exposition du centenaire de l'Armistice les 10 et 11 novembre prochains, nous vous raconterons l'histoire de Nénette et Rintintin. Aussi nous aurions besoin de laine pour leur confection. S'il vous reste des pelotes de laine, même entamées, merci de bien vouloir les déposer chez Annie Lamarque.

L'association Cultive la Côte

Contact mail : association.cultive.la.cote@gmail.com

Dans ce numéro :

Edito	1
Commémoration du centenaire	1
Etat Civil	2
Nouveaux habitants	2
Travaux d'assainissement	2
Frelons asiatiques	2
Restauration du pressoir	2
Epidémie de rougeole	2
Permis de conduire	3
Transport à la demande	3
Déjections canines	3
Commission environnement	3
Commande groupée de fuel	3
Activités du Foyer Rural	4

Etat Civil

Décès : Mme POIRSON Lucette nous a quitté le 15 septembre. Nos condoléances à la famille.

Naissances : Mila BAZARD née le 26 juin 2018, fille de Emmanuelle DAVID et de Vincent BAZARD domiciliés rue Bellevue.

Célestin et Jules GELINOTTE, fils de Amélie GELINOTTE et de Marie DJITLI, domiciliés 7 rue Bellevue.

Jade KOSTREZWA, fille de Josselin et Dorothee KOSTREZWA, domiciliés clos Montignon

Nos félicitations aux parents.

Nouveaux habitants

Mme Loren CHRISTMAN domiciliée 46 rue du Progrès

M. Francis SOUVAY domicilié au 28 rue du Progrès

M. Pierre TOSI et Mme Valérie MERLE domiciliés 7 allée des Sources

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre village et invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à venir en mairie.

Travaux d'assainissement

Les travaux de réseaux d'assainissement débuteront le 24 septembre du côté du chemin de la Moinerie (chemin jouxtant les points d'apports volontaires). Il vous est demandé la plus grande prudence et le respect de la signalisation et de l'arrêté municipal qui seront mis en place. La durée des travaux sera d'environ 3 mois. Une réunion publique d'information aura lieu le 12 octobre 2018 dans la salle polyvalente à 18h00.

Frelons asiatique

Depuis 2015, le nombre de signalements de présence de frelons asiatiques sur notre territoire ne cesse d'augmenter. Le Frelon asiatique continue la colonisation de notre région et dans ce contexte, la vigilance de tous les acteurs du territoire est primordiale.

Un plan de surveillance, en partenariat avec les structures compétentes (Fédération Régionale des Groupements de Défenses Sanitaires, Groupements de Défense Sanitaire Apicoles de Lorraine et La Fédération de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lorraine), met en place la prévention, la surveillance et la lutte contre ce nuisible.

La procédure à suivre en cas de suspicion : collectez des indices précis (photos de bonne qualité, individu, etc.) et contactez l'un des référents départementaux dans le tableau ci-dessous :

M. VEREBI	06 74 39 32 95	frelonasiatique54@gmail.com
Mme. MACADRE	06 72 40 07 48	

Vous pouvez également télécharger l'affiche et la plaquette frelon asiatique disponible sur le site : <http://www.fredon-lorraine.com>.

Restauration du pressoir

Nous vous avons déjà communiqué le don d'un pressoir par M. Castelli. Ce pressoir nécessite une restauration avant d'être exposé. Pour nous aider dans cette démarche, la commune s'est inscrite sur le site dédié à la restauration du petit patrimoine: www.patrimoine13H.fr, afin d'obtenir une aide financière ou de main d'œuvre bénévole. Vous pouvez consulter ce site pour plus d'informations.

Epidémie de rougeole

Une épidémie de rougeole est en cours en Europe et le virus circule également en France. Entre novembre 2017 et mars 2018, 913 cas de rougeole ont été déclarés (dont 201 hospitalisations). La proportion de cas de rougeole chez les personnes non vaccinées (nées après 1980) reste très important (73%) et reflète l'insuffisance de la couverture vaccinale en France pour ce virus. La rougeole est une maladie potentiellement sévère dont le risque de complication est non négligeable.

Permis de conduire

Attention, les permis de conduire délivrés depuis 2013 ne sont valables que 15 ans. Leur renouvellement en fin de validité reste une formalité administrative simple et gratuite. Les anciens permis seront progressivement remplacés d'ici 2033. Les modalités de ce changement ne sont pas encore connues.

Transport à la demande

Comme vous le savez, depuis juillet un transport à la demande est organisé avec le prestataire Movia depuis notre village à destination de Toul (gare routière). Deux arrêts sont disponibles, devant la mairie et l'arrêt de bus en bas du village.

Pour rappel, les usagers peuvent également utiliser les lignes de transport scolaire. Dans tout les cas, il est nécessaire de posséder une carte d'abonnement Movia. Vous pouvez vous renseigner au bureau Movia/TED à la gare routière de Toul. Les horaires sont disponibles en mairie.

Téléphones – Movia : 03 83 64 17 17 – TED : 03 83 43 01 29

Déjections canines: petits florilège de pancartes vues dans le village



Merci de faire en sorte qu'habitants et animaux vivent en bonne harmonie dans le village.

Commission environnement Déchets Ménagers

Un consensus s'est dégagé à la Communauté de Communes Terres Toulaises l'extension des consignes de tri sur la période 2019-2022. Vous pourrez bientôt déposer vos pots de yaourts ou crème, vos boîtes de beurre et autres emballages plastiques. Grâce à l'évolution des installations de tri, la collecte en multi matériaux et corps creux ou plats pourra être engagée.

Par ailleurs, des PAV (Points d'Apport Volontaire) réservés exclusivement aux **papiers** seront déployés en 2019.

De nouvelles actions de prévention sont poursuivies par la CC2T :

- Réemploi- récupération des vélos, création de « repar'café » (apprendre à réparer)
- Réduction des déchets fermentescibles - jardin naturel, lombricomposteur
- Réduction des imprimés publicitaires - utiliser « stop pub »
- Education Jeunesse : « tous écocitoyens » 10 classes par an
- Bonne pratiques des entreprises : réduire les conditionnements, gestion des biodéchets

Un bilan annuel de ces actions sera réalisé par la CC2T.

Commande groupée de fuel domestique

Les personnes intéressées par une commande de fuel (qualité ordinaire ou supérieure) groupée avec les communes de Mont-le-Vignoble et Blénod-les-Toul peuvent se faire connaître en mairie ou auprès de M. Rémi ADAM au 03.83.62.53.58. La date limite de prise en compte est fixée au 15 octobre.